

le plan des horaires et du bruit, mais c'est certain que les pistes seront autorisées.

C'est insensé qu'une décision pareille soit prise avant même que la commission royale sur les transports ait pu déposer son rapport, et malgré l'existence d'aéroports, dans la région de Toronto et aux alentours, comme l'aéroport de Hamilton, qui ont la capacité d'accueillir les vols excédentaires de l'aéroport Pearson.

Le gouvernement restera le gouvernement, et tous les discours sensés et constructifs que nous faisons de notre côté, tous ces débats qui font parfois dire aux simples députés du gouvernement que nous avons raison et que le gouvernement devrait s'en inspirer, tout cela reste lettre morte. Ceux qui occupent les banquettes ministérielles, ceux qui forment le Cabinet et qui dirigent le pays ne s'en préoccupent pas. Je parle des 42 ministres—est-ce bien le chiffre exact? Combien y en a-t-il, 42, 44?

Une voix: Trop.

M. Keyes: Oui, c'est cela, il y en a trop. Ce sont eux qui dirigent le pays. Ils prennent toutes les décisions, et c'est tout simplement honteux.

Le président suppléant (M. Paproski): Le temps alloué aux questions et observations est maintenant écoulé. Je signale à la Chambre que les discours de 20 minutes et les périodes réservées aux questions et observations sont maintenant terminés. Nous commençons les discours de dix minutes sans période de questions ou d'observations. Les prochains députés à qui je céderai la parole sont, dans l'ordre, le député de York-Ouest, le député de Saint-Boniface et le député de New Westminster—Burnaby.

• (1650)

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je devrai donc réduire de moitié environ mon allocution et m'efforcer d'être bref sur une question dont on n'aura jamais terminé de faire le tour, à savoir l'inertie du gouvernement lorsqu'il s'agit d'assurer notre avenir économique.

Mon collègue, le député de Hamilton, qui vient de terminer son allocution, a essentiellement cerné tous les malheurs qui s'abattent sur nous et a rappelé le fait que le gouvernement demande ici aux Canadiens, par l'entremise du Parlement, l'autorisation d'emprunter de 25 à 26 milliards de dollars.

Initiatives ministérielles

Je suppose que, dans leurs foyers ou à leur travail—pour ceux qui ont encore un emploi—, les Canadiens se demandent ce que cette somme énorme, difficilement imaginable pour un grand nombre d'entre eux, va permettre au gouvernement de faire au plan économique.

Ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt fait évidemment partie du budget qui a été présenté récemment ici pour les Canadiens et en constitue l'élément central. Les Canadiens ont évalué ce budget en fonction de divers critères. L'un de ces critères est la création d'emplois. C'est ainsi que les Canadiens, qui sont sans emploi ou qui craignent de perdre leur emploi, espéraient que ce budget leur redonnerait confiance dans l'avenir du Canada et dans le leur.

Le problème, c'est que le budget ne prévoit aucun programme de création d'emplois. Rien dans ces documents ni dans l'exposé du ministre des Finances ne ressemblait à une stratégie globale visant à vraiment redonner du travail aux Canadiens. Il ne s'y trouvait aucune solution pour le million et demi de Canadiens qui sont en chômage, pour l'autre million qui dépend de l'aide sociale, ni pour les diplômés d'université qui n'arrivent pas à obtenir un emploi dans leur domaine. Il n'offrait aucun espoir non plus aux travailleurs dits âgés qui se retrouvent tout à coup au chômage et qui ont du mal à convaincre des employeurs d'investir dans leurs capacités.

Il est très à la mode, dans certains coins de la Chambre, de se servir aussi des Canadiens, qui entrent malheureusement dans l'une ou l'autre de ces catégories, comme boucs émissaires—surtout lorsque l'économie va très mal. Il est très facile, très simpliste et très courant de dire que, d'une façon ou d'une autre, ces Canadiens constituent un boulet ou un passif pour l'économie canadienne. En réalité, ce sont précisément ces Canadiens qui veulent des réponses.

Il nous en coûte environ 30 milliards de dollars pour garder des gens sur l'assurance-chômage et, une fois qu'ils ont reçu toutes les prestations auxquelles ils ont droit, pour les garder ensuite sur les listes d'aide sociale. Il serait mieux de consacrer une partie de ce montant à la création d'emplois, peu importe ce que ce gouvernement entend par cette expression. Le Parti libéral et son groupe parlementaire ont plusieurs propositions. Nous les avons déposées à la Chambre et présentées au gouvernement—d'ailleurs, deux ou trois de ces propositions ont été adoptées. J'en sais gré au gouvernement.